



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2025

N° 2025 - 4

L'an deux mil vingt cinq, le vingt quatre mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 14

Absents : 8

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

### Étaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian

### Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, Mme TRAULET Delphine donne pouvoir à M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine, M. CARETTE Christian donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme BONAY Catherine donne pouvoir à Mme CHETTAB Carole

### Étai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

### Étai(ent) excusé(s) :

Mme TRAULET Delphine, Mme BONAY Catherine, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, Mme COURTAUD Nicole, M. CARETTE Christian, M. BUCHON Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation

17/03/2025

### OBJET : Demande de subventions DETR 2025 et AESN - Travaux de renouvellement du réseau Eau potable AEP - Phase 2

Date d'affichage

28/04/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Monsieur le Maire présente aux membres de l'Assemblée délibérante, le projet de renouvellement du réseau d'eau potable AEP de la place du petit Marché, de ses rues adjacentes et la RD 1015. Les phases d'études permettent d'estimer des travaux à hauteur de 360 350.00€ HT pour la phase 2.

Pour précision, les ordres de démarrage des travaux ne peuvent être notifiés aux entreprises qu'après avis de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et complétude du dossier de demande.

Les montants d'aide sont estimés à ce jour, ainsi :

TRAVAUX AEP	360 350,00 €	
TVA	72 070,00 €	20,00%
<b>PHASE 2</b>	<b>Subv demandées €HT</b>	
Aesn AEP	144 140,00 €	40,00%
DETR 2025	126 122,50 €	35,00%
Total Subventions	270 262,50 €	75,00%
Reste à charge €HT	90 087,50 €	
Part TVA	72 070,00 €	20,00%
Remboursement TVA	63 529,70 €	17,63%
Reste à charge TVA	8 540,30 €	
Part commune finale	98 627,80 €	

La demande d'aide DETR 2025 devant être déposée avant le 15 janvier, sera complétée avec la présente délibération.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **SOLLICITE** les aides DETR 2025 à hauteur de **126 122.50 €HT** et Agence de l'Eau Seine Normandie AESN à hauteur de **144 140 €HT** pour les travaux de renouvellement des réseaux d'Eau potable de la phase 2 des travaux de requalification du centre bourg.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à se dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE



Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250324-DEL2025\_4-DE

S<sup>2</sup>LO